



**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

**EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 2 936 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE les camionneurs québécois respectueux des règles sont confrontés à une concurrence déloyale et à des pratiques illégales qui compromettent la sécurité publique;

CONSIDÉRANT QUE le nombre d'accidents impliquant des camions est en augmentation au Québec, causant des pertes humaines et matérielles importantes;

CONSIDÉRANT QUE les associations du secteur réclament depuis plusieurs années une action gouvernementale sans qu'aucun changement significatif ne soit apporté;

CONSIDÉRANT QUE la ministre des Transports et de la Mobilité durable doit assumer pleinement ses responsabilités afin d'assurer un réseau routier sécuritaire et équitable;

CONSIDÉRANT QUE des mesures concrètes sont nécessaires, telles qu'un contrôle accru de l'application des règlements, la mise en place d'infrastructures adaptées, un renforcement des inspections des véhicules et une amélioration de la formation des conducteurs.

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec d'agir immédiatement afin d'éliminer la présence de camionneurs illégaux sur nos routes, de renforcer les inspections et les contrôles, d'exiger des normes de formation plus élevées pour les conducteurs et d'assurer la mise en place de mesures claires relevant de la ministre des Transports et de la Mobilité durable pour garantir un transport routier sécuritaire au Québec.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.



**Monsef Derraji
Député de Nelligan**

21 octobre 2025

Date de signature de l'extrait